

Article 30 du Règlement

commandement militaire soviétique et de la possibilité que le monde occidental négocie un traité crédible sur la réduction des armements, un traité qui soit applicable avec un pareil groupe?

Si déplorable que soit cet acte de mort, monsieur le Président, il ne nous rapproche pas pour autant de l'apocalypse. Mais il nous enseigne qu'il faudra plus de temps pour sortir de l'abîme que nous ne l'avons cru.

Comme l'a signalé le député de York-Peel, nous devons négocier. Nous ne devons pas laisser cet incident mettre un terme aux négociations. Nous ne devons pas en profiter pour cesser de chercher activement le chemin de la paix, la voie du désarmement, car c'est là le seul espoir de salut de l'humanité. Mais ce que nous avons manifestement appris, si nous voulons tirer profit de cet événement, c'est que nous traitons avec une société, un régime dont les normes, les valeurs, la nature sont nettement différents de tout ce que nous pouvions imaginer. Cela veut malheureusement dire, monsieur le Président, que le chemin du désarmement et d'une paix durable ne sera ni facile ni court. Cela veut malheureusement dire, monsieur le Président, que nous devons entre-temps maintenir et même, dans le cas du Canada, accroître nos effectifs militaires. Cela signifie que loin de retirer notre appui aux autres pays démocratiques de l'OTAN, nous devons en tant que Canadiens réitérer notre engagement à l'égard de cette organisation afin de prouver qu'un pays démocratique ne commettrait jamais un acte aussi odieux et que tant qu'il y aura des dictatures du genre de celle qui dirige maintenant l'Union soviétique, nous, qui chérissons la démocratie, la liberté et les droits de la personne et qui ne pouvons absolument pas justifier le meurtre gratuit de civils innocents, quelles que soient les circonstances, n'avons d'autre choix que de rester vigilants et forts.

● (2140)

Je crois que nous connaissons tous l'histoire du vol 007 de KAL. Peut-être en saurons-nous davantage bientôt.

Étant donné que l'Union soviétique a d'abord nié l'existence de l'avion, a nié ensuite avoir tiré sur cet avion, pour finir par être forcée d'avouer qu'elle l'avait bel et bien abattu, mais en prétendant qu'elle avait entièrement le droit de le faire et en poussant l'horreur jusqu'à dire qu'elle le referait le cas échéant, la Chambre est pleinement en droit de condamner un gouvernement qui tolérerait pareille chose et d'adopter une motion de blâme destinée à nos homologues, les membres du Soviet Suprême de l'Union soviétique.

Ce n'est pas le moment de tenir un débat imbu de parti pris sur les politiques ou la position du Canada en matière de défense, mais je prétends humblement que cet événement sera au moins dans une certaine mesure salutaire aux Canadiens et au monde libre si nous en reconnaissons la véritable nature, si nous tirons des leçons de ce que nous avons appris et si nous agissons désormais en conséquence. Nous pourrions peut-être ainsi un jour sauver des vies innocentes et notre régime démocratique. Bien que la chose puisse prendre beaucoup de temps, nous parviendrons peut-être, grâce à de patientes négociations

en attendant que des changements se produisent derrière le rideau de fer, à ce jour où la paix sera assurée à tous.

[Français]

M. Jean Lapierre (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe ce soir à ce débat d'urgence qui me donnera l'occasion d'exprimer mon dédain pour le genre de crime que l'Union Soviétique a commis au cours des derniers jours. A mon avis, quelle que soit notre allégeance politique, quel que soit notre âge, quel que soit notre pays, nous avons tous été saisis d'apprendre cette triste nouvelle et de nous rendre compte que le respect de la vie de civils n'a même pas prévalu sur toute surveillance d'espace aérien par les représentants de l'armée soviétique. Non seulement, monsieur le Président, les Soviétiques ont commis ce crime, mais ils ont même eu le culot de le nier, et même après un certain moment de jeter toute la responsabilité sur les États-Unis au moment même où ils avaient 269 cadavres sur la conscience, dont ceux de 10 Canadiens.

Monsieur le Président, après avoir menti, s'être démenties, après avoir monté une série de scénarios aussi grossiers qu'indécents, les autorités soviétiques vont jusqu'à nous dire que dans des circonstances semblables, elles auraient le manque de conscience de répéter le même geste.

Je pense qu'il vaut la peine que les parlementaires réfléchissent ce soir sur la gravité des événements et sur le manque de conscience de ces autorités qui, finalement, ont commis un crime des plus crapuleux contre d'innocentes victimes, qui veulent jouer de la politique internationale sur le dos des familles des disparus, en fait qui n'ont aucune conscience et même pas l'honnêteté de se confesser devant la communauté des nations, de confesser ce crime qui, selon moi, dans la courte histoire que je connais est un des plus graves et un de ceux qui a le plus sensibilisé le monde libre sur l'intransigeance des communistes.

Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir entendu plus tôt au cours de la soirée les remarques du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) qui a énuméré les mesures qu'il a prises au nom du gouvernement canadien pour jouer un rôle de leadership dans la condamnation de ce geste inacceptable.

Monsieur le Président, nos collègues de l'autre côté de la Chambre nous exhortent à continuer les pressions. Je peux assurer que nous continuerons jusqu'à un règlement complet de toute cette crise. Mais nous espérons aussi être des animateurs dans la communauté des nations pour maintenir la pression sur les autorités soviétiques. Les Soviétiques ont actuellement à subir des pressions concernant les événements en Afghanistan, en Pologne, mais malheureusement, dès que ces événements ne font plus l'actualité, trop souvent les observateurs, les politiciens et souvent la population en général les acceptent comme des faits acquis, des faits du passé, et pourtant au moment où l'on se parle ces mêmes soldats soviétiques tirent sur les Afghans, et en fait les autorités soviétiques réduisent les Polonais au silence, et pour ajouter à leur dossier, des corps flottent sur les eaux et des familles sont en pleurs.